

## **COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 12 DECEMBRE 2018**

-----

*L'an deux mil dix-huit, le douze décembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle de réunions du n°02 rue des Mollus, sous la présidence de Monsieur René BEGUIN, Maire.*

*Présents : Claudine GEORGES-LECOMTE, Fabienne LANGRAND, Jean-Marie DUCHENE, Christian BLIN, Jean-Claude CAROUX, Bernard HAMARD, Nelly CORDEAU, Thierry NOZIERES, Annie TOULLIC, Didier PICARD.*

*Absentes excusées : Catherine BIRONNEAU (pouvoir à Jean-Marie Duchêne), Florence BILLAULT-FRANCOIS (pouvoir à Nelly Cordeau), Virginie WILHELM.*

*Absents : Yann BERRUET, Pauline PETIT.*

### **PARTICIPATION COMMUNALE A LA CLASSE DE DECOUVERTE 2019**

Le conseil municipal, considérant que le tarif du séjour est plus élevé et que dorénavant la classe de découverte est organisée tous les 3 ans et non plus tous les 2 ans, **VOTE** la participation communale à 120 euros par élève pour la classe de découverte montagne de 2019.

### **ATTRIBUTION DU MARCHE DES ASSURANCES**

Le conseil municipal, au vu du rapport présenté par le cabinet ARIMA Consultants, **VOTE** l'attribution du marché des assurances de la collectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

*Lot n°01 : Dommages aux biens et risques annexes	SMACL	4 102,21 €
*Lot n°02 : Responsabilité Civile et risque annexes	GROUPAMA	1 090,00 €
*Lot n°03 : Véhicules et risques annexes	SMACL	2 260,11 €
*Lot n°04 : Protection juridique de la collectivité et Protection fonctionnelle des agents et des élus	SMACL	992,18 €

### **ACCEPTATION DES DONS ET LIBERALITES**

Le conseil municipal **VOTE** l'acceptation de tous les dons et libéralités qui seront remis en faveur de la collectivité.

### **ENEDIS – Redevance d'occupation provisoire du domaine public**

Le conseil municipal **ADOpte** la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

### **APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE L'AME**

Le conseil municipal **APPROUVE** la définition de la compétence optionnelle « 4.2 – Assainissement des eaux usées », **APPROUVE** la prise de compétence supplémentaire suivante : « 5.17 – Gestion des eaux pluviales urbaines ».

### **COMMUNICATION DES RAPPORTS 2017 DE L'AME**

Le conseil municipal **APPROUVE** le rapport d'activité 2017 de l'AME, **APPROUVE** les comptes administratifs 2017 général, assainissement, eau potable, ZI Amilly, Grande Prairie, Ilot 19, Ilot 22, **APPROUVE** les rapports d'activités 2017 eau potable, assainissement, ordures ménagères, transports urbains, gens du voyage.

### **PROTECTION SOCIALE : DELEGATION DE LA CONSULTATION AU CDG 45**

Le conseil municipal **DECIDE** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation au titre du risque santé et/ou du risque prévoyance que le Centre de Gestion du Loiret va engager conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, pour la période 2020-2025, **PREND ACTE** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion.

### **VIREMENT DE CREDIT**

Le conseil municipal **VOTE** le virement de crédit suivant :

✓ c/022	Dépenses imprévues	- 28 576 euros
✓ c/739223	Fonds de Péréquation	+ 28 576 euros

### **INFORMATION DES MARCHES DELEGUES**

Conformément à l'article L.2122-23 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et à la délibération du conseil municipal en date du 23 octobre 2014, le maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation pour la période du 13 septembre au 1<sup>er</sup> décembre 2018.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **PROJET LOGEMENTS LOCATIFS**

Le maire informe le conseil municipal que la Société NEXITY se porte acquéreur d'un terrain privé rue des Mollus afin d'y construire 26 logements locatifs avec une voirie reliant la rue Victor-Farnault à la rue des Mollus

Le conseil municipal donne un accord de principe pour intégrer cette voirie dans la voirie communale, sous réserve de contrôle des travaux de viabilisation.

#### **PETITION TRANSPORT SCOLAIRE**

Le conseil municipal est informé qu'une pétition a été déposée en mairie, signée par quelques parents d'élèves, sollicitant un transport scolaire de Bûges au groupe scolaire du Bourg. Fabienne LANGRAND, responsable de la commission éducative, organisera un groupe de travail pour réaliser une étude financière.

#### **ELECTIONS 2019 et REFORME DES LISTES ELECTORALES**

Le maire informe le conseil municipal que les élections européennes auront lieu le DIMANCHE 26 MAI 2019.

Une réforme des listes électorales est en cours pour mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 : un Répertoire Electoral Unique (REU) sera dématérialisé par l'INSEE, ce qui permettra à tout électeur de pouvoir voter dans sa nouvelle commune de résidence dès son inscription, sans devoir attendre le 10 janvier de l'année suivante, et afin d'éviter les doubles inscriptions qui sont fréquentes.

#### **PERE NOEL DANS LES ECOLES ET LA GARDERIE**

Le Père Noël assurera la distribution des friandises à l'école maternelle VENDREDI 21 DECEMBRE à 9 heures. Il reviendra à 17h à l'accueil périscolaire.

#### **TOUR DE TABLE**

Animation de la « Nuit de la lecture » à la bibliothèque le 19 janvier 2019

Elections Européennes : Dimanche 26 mai